



Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

COLLECTIF  
HARMONIE

# LA CFDT, ACTEUR SOCIAL ET SOCIÉTAL RESPONSABLE

La CFDT préconise 1 journée sur site pour conserver le lien social mais a obtenu une souplesse pour les salariés souhaitant télétravailler 5 jours. Rapprochez vous de votre manager et/ou de la CFDT.

Jeudi dernier le ministre du travail (Elisabeth Borne) a **RECOMMANDÉ** à toutes les entreprises qui le peuvent de télétravailler 5 jours sur 5. Recommandation ne signifie pas obligation, et cela s'adressait particulièrement aux entreprises qui « traînent ou peinent à télétravailler ».

**Pour la CFDT il n'y a pas à transiger.** La pandémie est telle que chacun, en citoyen responsable, en salarié responsable, doit tout faire pour freiner la contamination. Mais nous savons aussi à la CFDT que maintenir le lien social et surmonter l'isolement pour chaque salarié que nous sommes est indispensable. Nous ne voulons pas que vous « décrochiez », que certains d'entre vous se retrouvent en difficultés professionnelles du fait même de l'éloignement. Lors d'un échange avec la direction d'Harmonie, en début de semaine, **la CFDT a demandé que, provisoirement, le jour hebdomadaire sur site ne soit plus obligatoire**, mais que le salarié en fonction de son ressenti, ait le choix de venir 1 jour/semaine, ou de se mettre en télétravail. Certains d'entre vous nous ont fait part de leurs inquiétudes : peur de prendre les transports en commun ou de cotoyer sur site des collègues vecteurs du virus, au risque de contaminer leurs familles. D'autres nous ont fait part de leur lassitude, et de leur « manque de collègues réels ». La CFDT, en acteur social et sociétal responsable, **a maintenu fermement sa position** : un jour sur site sur la volontariat du salarié

avec un strict respect des jauges établies par service, et un respect total et non négociable des mesures barrière. Elle demande aussi aux collègues de redoubler de vigilance lors des temps de « pause déjeuner » et « pause clope » où le masque ne protège plus personne. Ne relâchez pas la garde ! maintenez vos efforts ! oui c'est fatiguant d'être au téléphone toute la journée...masqués: mais votre santé est à ce prix.

La direction est dans le même dilemme : maintenir la cohésion d'équipe à distance est parfois difficile, et elle se soucie des salariés en décrochage professionnel.

C'est pourquoi avec les autres organisations syndicales, nous optons pour une situation intermédiaire qui doit répondre à chaque situation individuelle :

Pour les salariés exemptés (pathologie ou maladie du conjoint) rien ne change. Pour tout autre : le jour hebdo (et pas plus d'1, dès lors que l'activité est télétravaillable) sur site est recommandé dans le strict respect des mesures sanitaires, mais, pour les salariés inquiets de devoir être sur site : un dialogue doit se tenir avec votre manager. Conjointement vous pouvez établir que provisoirement vous pouvez télétravailler 5 jours sur 5. Une tolérance, en bonne intelligence, doit être de mise.

**N'hésitez pas en cas d'incompréhension ou de difficultés à joindre vos élus CFDT, nous vous aiderons.**

**SHARE POINT**

Cliquez  
ici



CONTACTS :  
cfdt.harmonie@hotmail.fr

## Vaincre cette maladie c'est l'affaire de tous ! dans son quotidien, qu'il soit familial amical ou professionnel : ensemble ... luttons !